

Le CESE a adopté son avis "Le rôle de la France dans une francophonie dynamique"

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 09/01/2018

Saisine liée : [LE RÔLE DE LA FRANCE DANS UNE FRANCOPHONIE DYNAMIQUE](#)

Formation de travail liée : [SECTION DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES](#)

Avis voté le 10 janvier 2018

Avis rapporté par [Marie-Béatrice Levaux](#), au nom de la [section des affaires européennes et internationales](#), présidée par [Jean-Marie Cambacérés](#).

[Consultez l'avis](#)

Cinquième langue parlée au monde, langue officielle de 32 États et 28 gouvernements, deuxième langue des organisations internationales ou langue étrangère apprise dans le monde, le français pourrait devenir à l'échéance 2050, la deuxième langue mondiale au vu du potentiel démographique des pays francophones, en particulier en Afrique.

La section explore dans ce projet les pistes qui permettraient à la France de mieux répondre, pour la part qui est la sienne, aux attentes exprimées dans l'espace francophone.

En précisant le rôle de la France dans une francophonie dynamique, la section, à travers ce projet d'avis, entend porter un éclairage non seulement sur la gouvernance de la Francophonie institutionnelle, mais également sur la capacité de la Francophonie à porter des messages entendus dans les espaces francophones et dans le monde.

L'avis est adopté. Résultats des votes : 181 votes pour, 0 contre et 0 abstention.